

BULLETIN
INTERNATIONAL
DES
SOCIÉTÉS
DE LA
CROIX-ROUGE

Publié par le
Comité International
fondateur de
cette institution

Comité International

Circulaires.

Présidence de M. Gustave Ador.

(Cent-quatre-vingt-onzième circulaire aux Comités centraux).

Genève, 29 décembre 1919.

*A Messieurs les Présidents et les Membres des Comités Centraux
de la Croix-Rouge.*

Messieurs,

Le 30 juin 1917 ¹ nous vous faisons part du grand honneur qui résultait pour le Comité International de l'appel de son éminent président, M. Gustave Ador, aux fonctions de Conseiller fédéral et vous communiquions les conséquences qui en résulteraient pour la direction de notre Comité.

Aujourd'hui nous avons la joie de vous informer que M. Gustave Ador, ayant résigné pour la fin de l'année 1919 son mandat de Conseiller fédéral et quittant au 31 décembre la Présidence de la Confédération suisse, à laquelle il avait été appelé pour l'année courante ², reprendra dès le 1^{er} janvier 1920 l'exercice de sa charge de Président du Comité International de la Croix-Rouge.

Nous n'avons pas besoin, Messieurs, de vous dire l'immense satisfaction et la profonde reconnaissance que nous éprouvons à voir M. Gustave Ador reprendre la place qui lui appartient au sein de notre Comité. Nous sommes certains que vous la partagerez avec nous en raison de la personnalité de M. Ador, qui, par les services exceptionnels qu'il a rendus à la cause de

¹ Voy. *Bulletin international*, t. XLVIII, 1917, p. 220.

² Voy. *ibid.*, t. L, 1919, p. 70.

Comité International

la Croix-Rouge et à celle de l'humanité tout entière, s'est acquis l'estime et la considération universelles.

A partir du 31 décembre 1919, M. Edouard Naville cessera de remplir les fonctions de président par intérim, auxquelles il s'est consacré avant tant d'activité et de dévouement depuis deux ans et demi.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour le Comité International de la Croix-Rouge :

D^r FERRIERE,
Vice-président,

Ad. D'ESPINE,
Vice-président.

Paul DES GOUTTES,
Secrétaire général.

Programme préliminaire de la X^{me} Conférence internationale de la Croix-Rouge.

(Première circulaire de la Commission exécutive).

Genève 5 janvier 1920.

Messieurs,

La Commission exécutive de la X^{me} Conférence internationale de la Croix-Rouge, convoquée à Genève pour le 1^{er} septembre 1920, a l'honneur de vous communiquer ci-joint un programme préliminaire des questions à porter à l'ordre du jour de la réunion prévue.

La Commission exécutive prie les Comités centraux de lui faire connaître dans le plus bref délai possible les autres questions qu'ils voudraient voir figurer au programme définitif ; cependant, vu l'importance toute particulière de ces assises internationales et des sujets qui devront y être discutés, la Commission exécutive croit devoir vous prévenir que les ques-

Comité International

tions d'un ordre trop spécial ou d'un intérêt trop restreint devront être écartées.

En dehors du compte rendu que le Comité International présentera sur son activité, les rapports à préparer pour la Conférence constitueront deux séries distinctes :

1^o D'une part, en raison de l'activité exceptionnelle des Sociétés nationales pendant cette dernière guerre dans des domaines très divers, et de l'utilité de mettre en commun les expériences faites par chacun, les Comités centraux sont invités à reprendre la tradition des rapports généraux, dressés par chaque Société nationale sur son activité et son développement depuis la dernière Conférence. En vue d'une uniformité désirable, ces comptes rendus devraient contenir les chapitres suivants :

1. Activité de 1912 à 1914.
2. Activité pendant la guerre (à l'armée, à l'arrière, prisonniers de guerre, action en dehors du territoire national).
3. Relations avec les autorités militaires.
4. Relations avec les autres institutions de secours.
5. Situation des Croix-Rouges après la guerre et indication du programme d'avenir.

Ces rapports formeront la *première série*.

2^o D'autre part, les rapports sur les sujets déterminés figurant au programme constitueront la *deuxième série*. Les Comités centraux sont priés d'indiquer au plus tôt à la Commission, parmi les points figurant au programme ci-joint ou suggérés par eux-mêmes, ceux sur lesquels ils entendent présenter un rapport. Les rapports de cette deuxième série devront aboutir à des conclusions brièvement formulées, qui serviront de base aux délibérations. Des indications ultérieures seront données quant à leur étendue, leur impression et leur distribution.

Dans l'attente de vos communications à ce sujet, nous vous

Comité International

présentons, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la Commission exécutive de la X^{me} Conférence internationale :

Paul DES GOUTTES,
Président.

I. *Rapports du Comité International de la Croix-Rouge*

1. Fonds de l'Impératrice Augusta.
2. Fonds de l'Impératrice Maria Féodorovna.
3. Médaille Nightingale.
4. Fonds de l'Impératrice Shôken.

II. *Questions résultant des expériences faites pendant la guerre*

5. Vœux relatifs à la revision de la Convention de Genève.
6. Le prisonnier de guerre. (Insuffisance des conventions internationales touchant le prisonnier de guerre. Examen des principes sur lesquels devrait être élaboré un code du prisonnier de guerre. Du rôle des Croix-Rouges belligérantes, neutres et du Comité International de la Croix-Rouge à l'égard du prisonnier de guerre).
7. Le civil pendant la guerre : a) internés ; b) population des territoires envahis ; c) déportés.
8. La Croix-Rouge internationale dans la guerre civile.

III. *Relations des Croix-Rouges entre elles et avec les Gouvernements*

9. Détermination des biens de la Croix-Rouge en vue de leur protection.
10. Sections étrangères de Croix-Rouge en territoire national. (Voy. 148^{me} circulaire, *Bulletin international*, t XLIV, 1913, p. 129, t. L, 1919, p. 120).
11. Situation des Croix-Rouges provinciales ou coloniales au point de vue international.
12. Assistance internationale : a) en temps de guerre ; b) en temps de paix. (Rapports avec la Croix-Rouge nationale et le gouvernement du pays secouru. Collaboration avec les autres Croix-Rouges).
13. Rapports des Croix-Rouges avec d'autres associations philanthropiques : a) en temps de guerre ; b) en temps de paix.

Comité International

IV. *Activité de la Croix-Rouge en temps de paix*

14. Victimes immédiates de la guerre. (Le soldat et sa famille ; les secours aux blessés, mutilés, infirmes, prothèses, rééducation, etc., pensions, assurances, orphelins, veuves. Les territoires dévastés ; secours à la population civile de ces territoires).
15. Calamités civiles. (Catastrophes, accidents, tremblements de terre, inondations, incendies, etc.).
16. Assistance et prévoyance sociales. (Maladies épidémiques, maladies sociales, protection de l'enfance, hygiène publique).

V. *Personnel sanitaire en temps de guerre et en temps de paix*

17. Formation et fonctionnement. (Ecoles d'infirmières, infirmières visiteuses, etc.).

VI. *Matériel sanitaire*

18. Opportunité d'une mise en commun des expériences faites. (Expositions, revue, modèles, commission permanente, etc.).

Demandes d'intervention.

Ravitaillement du district de Pinéga.

Le Comité international a reçu le 18 décembre 1919 le télégramme suivant d'Arkangel :

« Viens de visiter régions sud district Pinéga récemment
« libérés joug bolchéviks. Population plus de 26,000 âmes
« complètement ruinée, à la suite des perquisitions, confisca-
« tions faites par agents bolchéviks. Constate manque total
« alimentation, surtout farine, sucre, matériel sanitaire ainsi
« que thé, pétrole, manufactures, chaussures. Ressources
« actuelles gouvernement régions nord infiniment réduites,
« permettent pas moindre secours, vu que la population men-
« tionnée n'entraîne pas dans le plan de ravitaillement du susdit
« gouvernement. En cas de manque de secours immédiat
« les habitants sont voués à la mort d'inanition. Suis profondé-

Comité International

« dément persuadé, devant question vie ou mort dizaine mille
« hommes, toute différence questions politiques disparaît.
« Au nom des affamés, au nom de la Croix-Rouge russe, sup-
« plie envoyer secours immédiat. — *Délégué spécial Croix-
« Rouge, régions Nord* : SCHABELSKY.

A la suite des différentes démarches qu'il a immédiatement entreprises, le Comité international a reçu les réponses suivantes :

Croix-Rouge suédoise, Stockholm : Avons déjà reçu cet appel mais action dépasse nos forces.

Croix-Rouge norvégienne, Christiania : Avons déjà reçu cet appel et nous efforçons d'y donner suite. Les difficultés cependant sont grandes, en raison de la saison et des conditions de transport. Espérons cependant pouvoir faire expédier quelques vivres, spécialement du poisson.

Croix-Rouge américaine, Paris : Regrettons de ne pouvoir donner une suite favorable. Une petite expédition à destination de Murmansk a été faite par la Croix-Rouge Américaine, il y a quelques semaines, mais on ne sait pas si les marchandises, chargées sur un bateau brise-glace, sont arrivées à bon port. Cet envoi ne comprenait pas de denrées, mais se composait principalement de médicaments, fournitures et vêtements sanitaires, literie, vaisselle, instruments chirurgicaux, etc. La Croix-Rouge américaine souhaite qu'une partie de cet envoi puisse être transportée à Pinéga pour soulager la misère de la population de cette région ; vu le manque total de moyens de transports dans la région d'Arkangel en cette saison, il n'est que trop probable que cette malheureuse population ne soit forcée de dépendre, pour son alimentation, des vivres qu'elle pourra obtenir de ses voisins, qui sont peut-être mieux approvisionnés qu'elle.

-- -- -- --

Comité International

Appel au Président Wilson et au peuple des Etats-Unis en faveur des Arméniens ¹.

THE INTERNATIONAL
RED CROSS COMMITTEE
GENEVA

6th November 1919

To the President and People of the United States.

Mr. President,

It is to your powerful assistance and to that of the American nation, that the International Committee of the Red Cross appeals to-day in favour of the Armenians. The International Committee has no other ruling principle than the laws of humanity. It pursues no political aim ; it has no other means of exerting any action than its voice.

During the last five years it has often interfered when the laws of humanity were violated ; it has pleaded the cause of prisoners and wounded. How could it turn a deaf ear to the cry of a nation which not only counts multitude of wounded and dead, but which is now on the verge of total ruin ?

It is hardly necessary to describe anew the terrible fate of the Armenians during the last twenty years, and especially during the war. Papers, documents, books and narratives of eye-witnesses have related the systematic slaughter of more than a million of these unfortunate Christians ; they have pictured the untold sufferings of the surviving members of wretched families. The indignation of the civilized world has been aroused, and the Armenians could legitimately hope that with the victory of the Allies there would be an end to their terrible ordeal.

During the war it seemed to them that the day of deliverance was dawning, and that soon, owing to the protection of

¹ Cet appel a été envoyé déjà en novembre 1919, mais n'a été communiqué que plus tard à la presse. Nous le donnons dans le texte original dans lequel il a été rédigé par son signataire.

Comité International

the Allied powers, the remnant of this persecuted people, freed from the oppression under which they had groaned for centuries, would revive at the quickening breath of liberty, and grow to be a well ordered and prosperous nation.

How different is the situation now. Armenia seems to be forgotten. The Turkish army is reconstituted ; the greatest part of the country which had been liberated is now occupied again ; the Armenians cannot return to their homes from which they have been driven by violence ; thousands of them are still fugitives who have found a temporary asylum where they live a life of misery under the constant threat of renewed massacres.

Unless the Allied powers step in and resolutely take up the cause of the Armenians, their future is not a mere return under Turkish domination, it is the completion of the work of destruction which has already been carried on with such appalling results. Armenia will no more exist, it will be wiped away from the concert of Christian nations.

In this dreadful conjuncture the Armenians stretch towards America their bleeding hands. They know that America alone can save them and they entreat us to join our voice to their ardent cry for help.

We therefore appeal to the feelings of generosity and justice of the American nation. We know that America has gone to war for no selfish purpose, with no wish of conquest or aggrandisement, but merely for the cause of justice and right. She has helped to liberate several nations from the yoke of foreign dynasties and conquerors. Armenia is a Christian people which though crushed by oppressors of another religion has succeeded in preserving its national spirit, its Christian faith and the hope that some day its chain would fall, and henceforth freedom would be its lot.

Is this hope to be finally deceived ? Is the day on which other peoples joyfully hoist the flag of liberty to be on the contrary the day on which Armenia is laid in her grave and her

Comité International

tomb is sealed for ever ? We do not believe that America could remain indifferent to such a revolting injustice, and that the cry of despair of the Armenians will not be reechoed in many Americans hearts and homes.

Once more let America come forward for the cause of justice and humanity, and rescue a dying nation from certain extinction. This will be one of the choicest fruits of America's victory.

We repeat : politics are strange to us, it is only the feeling of humanity and pity which inspires the Red Cross, which forces us to raise our voice and to entreat America to adopt every measure which will safeguard the life of the Armenians and ensure their independence and liberty.

For the International Red Cross Committee

Edouard NAVILLE,

President p. t.

Le Saint-Siège et les prisonniers en Sibérie.

Le Comité international de la Croix-Rouge, en lançant son appel en faveur des prisonniers de guerre en Sibérie, avait adressé une lettre à Sa Sainteté Benoît XV, pour lui faire part de l'œuvre entreprise et pour attirer sa bienveillante attention sur cette grande détresse.

L'Osservatore Romano, dans son numéro du 2 janvier 1920 vient de reproduire la lettre du Comité international de la Croix-Rouge au Saint-Père, en l'accompagnant d'un émouvant commentaire.

Nous donnons ici le texte de l'adresse envoyée par le Comité international au Vatican :

Comité International

COMITÉ INTERNATIONAL

DE LA

CROIX-ROUGE

Genève, 16 décembre 1919

A Sa Sainteté Benoît XV, Palais du Vatican,

Très Saint-Père,

C'est avec un sentiment de profond respect que le Comité international de la Croix-Rouge s'adresse à Votre Sainteté pour lui soumettre son appel en faveur des prisonniers en Sibérie.

La situation de ces hommes est terrible. Livrés aux détresses les plus cruelles, en proie à la famine et aux tourments de toute espèce, ils ne connaissent plus nul sentiment humain et s'abandonnent au désespoir, au découragement et à la mort.

Le Comité international a été profondément ému par cet immense cri de détresse, qui monte des plaines glacées de Sibérie. Il ne peut faire autrement que de tendre son élan secourable vers ces êtres qui, après avoir subi toutes les souffrances du corps, en viennent à douter de la vie spirituelle et des espérances divines.

Dans la communion de l'amour chrétien, le Comité international tient à faire connaître à Votre Sainteté ces douleurs effroyables. Il sait l'infatigable zèle avec lequel Votre Sainteté intercèda durant la guerre pour les recherches des disparus, les échanges de grands blessés, l'hospitalisation des malades et des pères de famille, les otages, les déportations, les rapatriements et les demandes de grâce. Et comme tout récemment encore, Votre Sainteté, d'une pensée miséricordieuse, a confié au monde chrétien l'infortune des enfants affamés et des victimes innocentes, le Comité International ose espérer qu'elle prendra de même en compassion l'angoisse, voilée déjà des ombres de la mort, de ces êtres qui gémissent en des terres lointaines et qui sont condamnés sans secours si toutes les forces pitoyables ne se lèvent pas pour les secourir. Le Comité international a tenu à s'adresser d'une façon pressante à Votre

Comité International

Sainteté. Il la prie ardemment de prendre en sa miséricorde la destinée de ces prisonniers, de concourir à leur salut, de tourner vers eux les regards de la chrétienté, afin qu'en l'innombrable troupeau de fidèles, se répètent et s'accomplissent ces paroles de notre Divin Sauveur :

« Esurivi enim et dedistis mihi manducare ; sitivi et
« dedistis mihi bibere ; hospes eram et collegistis me ; nudus
« et cooperuistis me ; infirmus et visitastis me ; in carcerem
« eram et venistis ad me. »

« Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ in
« nomino meo, quia Christi estis ; amen dico vobis, non perdet
« mercedem suam. »

Le Comité international de la Croix-Rouge prie Votre Sainteté de croire à son très profond et très respectueux dévouement.

Président du Comité International

Vice-Président du Comité International de la Croix-Rouge,
de la Croix-Rouge, G. ADOR.
Alfred GAUTIER.

« Les paroles éloquentes et profondément pénétrées de charité chrétienne que le Comité de Genève a adressées au Saint-Père, écrit l'*Osservatore Romano*, ont trouvé en son cœur paternel un écho et une approbation infinis. »

Le journal romain décrit la triste situation des prisonniers en Sibérie, signale l'urgence qu'il y a à contribuer à leur délivrance et résume d'une manière très détaillée les efforts secourables accomplis à ce sujet par le Saint-Siège d'une part et le Comité international de la Croix-Rouge de l'autre.

Comité International

Action de secours du Comité international pour les prisonniers de guerre allemands en France.

Dans son numéro du 15 novembre, le *Bulletin* a donné le texte de la lettre que le Comité international avait adressé au Conseil suprême interallié le 17 septembre 1919, ainsi que la réponse en date du 25 octobre qu'il avait reçue du président de ce Conseil, M. Georges Clémenceau ¹. Dans ce document il était question de l'autorisation sollicitée par le Comité de distribuer des secours en sous-vêtements, chaussures et tabac aux prisonniers allemands en France, en vue de remplacer pendant le rapatriement les envois postaux individuels difficiles à acheminer sûrement à leur destination. Cette distribution devait se faire collectivement par le moyen de délégués du Comité international attachés aux principaux points d'étape. La demande était spécialement justifiée à ce moment, car le rapatriement semblait proche. On sait au contraire que les événements politiques l'ont retardé et que les prisonniers allemands sont toujours là où ils se trouvaient alors.

Dès la fin de novembre, il parut évident que ce rapatriement n'aurait pas lieu dans un avenir très proche. On envisagea alors la possibilité de faire immédiatement parvenir les secours aux prisonniers sans attendre les opérations de rapatriement. Porter 40,000 chemises, 40,000 caleçons, 50,000 paires de chaussettes et une quantité indéterminée de tabac aux prisonniers de guerre cantonnés dans les régions libérées de la France, directement par camions depuis la Suisse, tel est le nouveau problème devant lequel s'est trouvé le Comité international.

Il s'agissait surtout des prisonniers qui, par le fait de leur situation isolée dans ces régions et de la difficulté de les ravitailler en ces matières, devaient être secourus d'une façon ou

¹ Voy. t. I, 1919, p. 1344.

Comité International

d'une autre. Les autorités compétentes françaises se sont tout de suite montrées très disposées à faciliter la tâche du Comité. Il n'était pas question de recourir aux moyens de transport ordinaire (chemins de fer), une seule solution était indiquée : celle des camions.

On compte qu'en France il y a actuellement environ 340,000 prisonniers allemands qui seraient répartis comme suit : 270,000 dans les régions libérées et 70,000 dans l'intérieur. Le Comité désirait secourir les premiers et spécialement ceux de la partie sud de ces régions. 26 camions et 6 autres voitures automobiles ont été alors formés en 5 colonnes, devant ravitailler les Départements de Meurthe-et-Moselle, Vosges, Meuse, Ardennes, Marne et Aisne. Ils ont quitté la Suisse les 3, 5 et 8 janvier pour se rendre dans différentes villes, aux centres des Départements où ils devaient rencontrer les délégués désignés spécialement par le Comité international pour assurer la distribution des secours.

Il n'y a pas lieu d'insister sur les difficultés sans nombre qui se sont présentées pour l'exécution de cette action de secours. Il est difficile de se faire une idée du nombre de conditions qu'il a fallu remplir : les camions, les chauffeurs, le ravitaillement en vivres, en benzine et en huile, les pièces de rechange pour les camions ont nécessité chacun des démarches spéciales pour leur acquisition, leur sortie et leur entrée de Suisse et de France. Le Comité international doit à cette occasion remercier toutes les personnes et autorités qui lui ont facilité sa tâche et spécialement le Service des automobiles de l'armée suisse, qui ne s'est pas seulement contenté de lui louer ses meilleures voitures, mais a mis son garage et tout le personnel de ses bureaux à sa disposition plusieurs jours durant.

Les camions portaient de Herzogenbuchsee, portant à l'avant et sur les côtés l'insigne de la Croix-Rouge ; les marchandises à transporter ont dû être amenées de Berne afin d'éviter les localités où la fièvre aphteuse aurait été un obstacle

Comité International

au passage des colonnes. Celles-ci avaient à parcourir des trajets allant de 650 à 1,230 km., le tout en 18 jours au maximum.

Il est particulièrement difficile d'entreprendre une affaire de ce genre, surtout de la préparer point par point ; le Comité international sait gré tout particulièrement aux organisateurs de l'action technique, MM. de Müller et le major Beck, de Berne.

Les différentes colonnes sont parties dans l'ordre suivant : les 1^{re} et 2^{me} le 3 janvier, les 3^{me} et 4^{me} le 5 janvier, la 5^{me} le 8 janvier, accompagnées chacune d'une ou de deux voitures de secours, chargées de tout le matériel nécessaire pour ravitailler les colonnes et pour pourvoir aux accidents toujours possibles en cours de route. Elles étaient conduites par des chefs expérimentés, officiers automobilistes de l'armée suisse en civil, munis des brassards de la Croix-Rouge qui, une fois la frontière franchie, conduisaient chacune d'elles aux centres départementaux des prisonniers de guerre des régions libérées. Là, les délégués du Comité international de la Croix-Rouge procédaient immédiatement à la répartition des secours, d'après un plan préparé d'avance avec l'aide des autorités militaires compétentes françaises. Celles-ci ont montré la plus grande obligeance en donnant toute facilité au Comité pour se renseigner sur les besoins des prisonniers et pour faire la distribution. Grâce à leur aide, le major Marcuard de Berne, délégué du Comité international de la Croix-Rouge, avec ses 4 secrétaires MM. Albert Marcuard, Aloys Schmidt, Marcel Montfort et D^r Cuendet, a pu mener à bonne fin cette entreprise.

Ainsi, par les efforts de tous, 163,068 prisonniers de guerre, représentant l'effectif de 386 compagnies de prisonniers de guerre des régions libérées, seront réconfortés par la pensée que leur longue captivité ne les a pas fait oublier au-delà des frontières.

L'itinéraire des différentes colonnes est décrit dans le tableau suivant :

Comité International

5 colonnes de camions automobiles avec 5 ou 6 voitures touristes, portant environ 60 tonnes de sous-vêtements, chaussures et tabac, étaient prévues, se répartissant de la façon suivante :

1 ^{re}	colonne	1	guide	9	chauffeurs	1	auto	4	camions
2 ^{me}	»	1	»	9	»	1	»	4	»
3 ^{me}	»	1	»	9	»	1	»	4	»
4 ^{me}	»	1	»	11	»	1	»	5	»
5 ^{me}	»	2	»	20	»	1-2	»	9	»
		—		—		—		—	
		6	»	58	»	5-6	»	26	»

1^{re} Colonne : *Meurthe et Moselle, Vosges*. 4 camions, 1 auto.

Herzogenbuchsee-Delle.....	retour	100.2 = 200	»
Delle-Belfort.....	»	20.2 = 40	»
Belfort-Lure.....	»	30.2 = 60	»
Lure-Neufchâteau.....	»	115.1 = 115	»
Neufchâteau - Nancy St-Dié - Corcieux-Remiremont-Lure..	»	235.1 = 235	»
Total.....		650	km.

Total des km. de camions : 3,250. Durée : 10 jours.

2^{me} Colonne : *Meuse*. 4 camions, 1 auto.

Herzogenbuchsee-Delle.....	retour	100.2 = 200	km.
Delle-Belfort.....	»	20.2 = 40	»
Belfort-Lure.....	»	30.2 = 60	»
Lure-Neufchâteau.....	»	115.2 = 230	»
Neufchâteau-Bar-le-Duc.....	»	75.2 = 150	»
Bar-le-Duc-Longuyon.....	»	90.2 = 180	»
Total.....		860	km.

Total des km. de camions : 4,300. Durée : 14 jours.

3^{me} Colonne : *Ardennes*. 4 camions, 1 auto.

Herzogenbuchsee-Delle.....	retour	100.2 = 200	km.
Delle-Belfort.....	»	20.2 = 40	»
Belfort-Lure.....	»	30.2 = 60	»
Lure-Neufchâteau.....	»	115.2 = 230	»
Neufchâteau-Bar-le-Duc.....	»	75.2 = 150	»
Bar-le-Duc-Mézières.....	»	140.2 = 280	»
Total.....		960	km.

Total des km. de camions : 4,600 km. Durée : 14 jours.

Comité International

4^{me} Colonne : *Marne*. 5 camions, 1 auto.

Herzogenbuchsee-Bar-le-Duc... retour 680 km.

Bar-le-Duc-Châlons Reims..... » 225 »

Total.....905 km.

Total des km. de camions : 5,430 km. Durée : 14 jours.

5^{me} Colonne : *Aisne*. 9 camions, 1-2 autos.

Herzogenbuchsee-Bar-le-Duc... retour 680 km.

Bar-le-Duc-Châlons-Reims-Laon » 165 »

Laon - Vervins - St-Quentin - La

Fère..... »

Soissons - Oulchy - Chât.-Thier-

ry-Châlons..... » 320 »

Châlons-Bar-le-Duc..... » 65 »

Total..... 1230 km.

Total des km. de camions : 1,230 km. Durée : 18 jours.

Missions et Délégations.

M. Ed. Frick, délégué général du Comité International, a quitté Vienne le 27 décembre pour se rendre en Suisse.

Le major Léderrey a terminé sa mission en Ukraine. Après avoir séjourné à Mohilev, Jmerinka, Proskurow et Kamenetz-Podolsk, il s'est arrêté au retour à Bucarest, puis à Vienne, et est rentré en Suisse le 22 décembre.

M. Kues, qui a accompagné le major Lederrey jusqu'à Bucarest, est revenu à Genève par Trieste le 6 décembre.

M. de Müller et M. Simonett sont partis le 2 décembre de Bucarest pour Constantinople où ils sont arrivés le 4. Ils ont quitté le 14 décembre Constantinople à destination de Novorossisk.

M. Ehrenhold est rentré de Vienne à Genève, en congé, le 22 décembre. Il est reparti pour Vienne le 2 janvier.

Le Dr Louis Ferrière, chargé d'accompagner un train sani-

Comité International

taire en Galicie, est arrivé à Lemberg le 4 décembre. Il est rentré à Varsovie le 6 décembre, puis est reparti pour Vienne et Genève.

MM. Haccius et Burnier continuent leur activité à Budapest.

M. Gloor s'occupe de diverses œuvres du Comité international à Varsovie.

Le Dr Montandon se trouve toujours à Tokio, d'où il s'efforce d'obtenir des nouvelles concernant le sort des prisonniers en Sibérie occidentale, qui comme on le sait, est occupée par les bolchévistes jusqu'à Irkoutsk. D'autre part, il a été prié par la Légation suisse à Tokio de l'assister, en qualité de délégué de la Croix-Rouge, dans la tâche considérable d'organiser et de surveiller le rapatriement des prisonniers austro-hongrois et allemands au Japon.

Visites reçues.

Le Comité international a reçu les visites suivantes :

1^{er} décembre : Miss Alice Fitzgerald, directrice de la section du Nursing à la Ligue des Croix-Rouges.

3 décembre : M^{me} Maschoukine, déléguée de la Croix-Blanche de Denikine à Rostov.

4 décembre : le major Draudt, président de la Commission des prisonniers de guerre auprès de la Délégation allemande de la paix, à Paris.

10-12 décembre : le professeur Dr Kimmle, secrétaire général du Comité central des sociétés allemandes de la Croix-Rouge.

10-18 décembre : M. Louis Sanne, vice-président de la Croix-Rouge de Hambourg, délégué du Comité central de Berlin.

12 décembre : M^{lle} Fleurot, de la Ligue des Croix-Rouges ; le Dr Léonard Findlay, directeur du département du « Child Welfare », Ligue des Croix-Rouges.

Comité International

15 décembre : Miss Eglantyne Jebb, secrétaire du « Save the Children Fund » ; le Dr Munro, « Save the Children Fund » ; le Dr Wladimir de Schulz, chef de santé de l'hygiène publique de la section Roussine du ministère des Nationalités en minorité en Hongrie, Budapest.

16 décembre : le Dr Hruschewski, professeur à l'Université de Lemberg.

17 décembre : le Dr Laskowski, professeur honoraire à l'Université de Genève, délégué à Genève de la Croix-Rouge Polonaise.

18 décembre : le comte Ladislas Tyszkiewicz, commissaire du Gouvernement polonais pour les affaires de la Croix-Rouge, Varsovie.

20 décembre : M. Emmerich von Pfügl, *Österreichisch-Ungar. Legationsrat*, Berne. ; Mgr Luigi Maglione, représentant du Saint-Siège, Berne.

22 décembre : le baron Slatin, délégué de la Commission des prisonniers, Vienne ; M. Epstein, du bureau de secours autrichien, à Berne.

23 décembre : le professeur Shigeru Komatsu, Université de Kyoto, Japon.

26 décembre : le lieutenant-interprète Jean Vernet, attaché à la Commission interalliée permanente d'armistice, Cologne.

29 décembre : le colonel Woldemar de Polansky, directeur du sanatorium « Otwock » de la mission du Comité international, à Varsovie.‡

30 décembre : M. Schlesinger, vice-président de la Commission de prisonniers, Berlin ; M. Capitain, du bureau de secours aux prisonniers allemands, Berne ; le Dr Bernardo Diethelm, chef de la section de chimie au département suisse de l'Economie publique, Berne.

Comité International

Rapport annuel sur la situation du Fonds Augusta.

Au 7 janvier 1920, le Fonds Augusta était composé de :

Fr. 53,000 obligations 3½% Emprunt suisse des chemins de fer.

Mk. 40,000 obligations 3½% Consolidé prussien.

Disponible au compte courant : fr. 27,551.60.

Situation du Fonds Nightingale.

Le fonds de la médaille Nightingale est actuellement de fr. 24,377.15.

Il se décompose comme suit :

Dépôt en banque.....	fr. 20,000.—
disponible en compte courant..	» 4,377.15
	<u> </u>
	» 24,377.15

En raison des dépenses faites pour la fabrication de médailles et la confection d'un diplôme, en vue de leur distribution en 1920 (fr. 4,998.85), le capital réglementaire de 25,000 fr. ¹ a été légèrement entamé.

Les contributions nouvelles sont toujours bienvenues.

Publications.

Rapports de divers délégués en Allemagne, Russie, Pologne, Bohême, Hongrie et Roumanie. (Comité international de la Croix-Rouge. Documents publiés à l'occasion de la guerre 1914-1919, vingt-troisième série, novembre 1919). — Genève, Bâle et Lyon, Georg, 1919. In-8, 172 p.

¹ Voy. *Bulletin international*, t. L, 1919, p. 1369.

Comité International

Ce fascicule, qui compte 167 pages et constitue pour ainsi dire un volume, ne renferme pas moins de 67 rapports différents, groupés en sept parties. Première partie : visites de camps de prisonniers de guerre alliés et russes en Allemagne. Deuxième partie : visites de camps de prisonniers de guerre russes, en Allemagne, en Italie, en Pologne. Troisième partie : visites de camps de prisonniers de guerre et internés posnaniens en Allemagne et allemands en Posnanie. Quatrième partie : visites de prisonniers de guerre et internés ukrainiens en Autriche, ukrainiens en Pologne, polonais en Ukraine. Cinquième partie : visites de prisonniers de guerre tchèques, roumains, ukrainiens, russes, turcs, etc., en Hongrie. Sixième partie : visites de prisonniers politiques à Budapest. Septième partie : visites de camps de prisonniers de guerre en Roumanie. Les visiteurs sont au nombre de 27. On sera frappé de la diversité de ces visites effectuées après l'armistice, les unes sur la demande expresse de gouvernements, les autres sur l'initiative du Comité international. Outre les informations utiles pour l'organisation du rapatriement, ces visites ont apporté aux prisonniers quelque réconfort par le sentiment qu'ils n'étaient pas abandonnés ; elles ont souvent contribué aussi à faire améliorer leur régime.

Quoique l'intérêt de cette publication soit en quelque sorte rétrospectif et de caractère avant tout historique, elle devait être entreprise pour compléter cette longue série qui révèle la continuité de l'action humanitaire du Comité International en faveur des prisonniers, même au delà de la cessation des hostilités. Au milieu de tant de camps et de visiteurs divers, il s'est produit une ou deux erreurs. Signalons entre autres la visite du camp de Szczypiorno mise dans le cours du texte sous le nom du D^r Châtenay et à la table sous celui du major Léderrey. En réalité, il y a eu deux visites, la première le 14 avril 1919, faite par le D^r Châtenay (pages 118 à 122), la deuxième faite par le major Léderrey, le 30 mai 1919 (pages 122 à 127).

Comité International

Personnel des Comités centraux.

Cette liste a été mise à jour au 31 décembre 1919, d'après les renseignements qui nous sont parvenus. Nous serons reconnaissants à ceux de nos lecteurs qui voudront bien nous signaler les rectifications à y faire.

Sociétés de la Croix-Rouge	Présidents	Vice-présidents ou secrétaires
Allemagne ..	VON WINTERFELD	D' KIMMLE
Argentine ..	F.-B. SERP	R.-S. LOBATO
Autriche ...	M.-V. BECK	Oscar Zednik DE ZELDEGG
Bade	Général LIMBERGER	
Bavière	Comte VON DRECHSEL-DEUF-STETTEN	D' TENNER
Belgique....	Le prince DE LIGNE	J. CHOMÉ
Brésil	Gén. D' THAUMATURGO DE AZEVEDO.	D' AMAURY DE MEDEIROS
Bulgarie	J.-E. GUÉCHOFF	D' B. BOSCHKOFF
Chili	J. BIGORRA	J. ITHURRALDE
Chine	LU HAI-KUAN	FUNG-EN-KAN
Cuba	Col. MIGUEL VARONA Y DEL CASTILLO	D' prof. E. Sanchez DE FUENTES Y PELAEZ
Danemark ..	H. HÖFFDING	C.-G. SCHACK
Espagne....	Eladio MILLE	J.-P. CRIADO Y DOMINGUEZ
Etats-Unis ..	W. WILSON	Ch.-L. MAGEE
	D' L. FARRAND	D' STOCKTON AXSON
France	Général PAU	
Gde-Bretagne	Sir ARTHUR STANLEY	J. DANVERS POWER
Grèce	N. G. MAKKAS	D' B. PATRIKIOS
Hesse	KORWAN	D' WEBER.
Hongrie	L. LEOPOLD	D' SCHWARZER
Italie	G. CIRAOLO	J. CADOLINI
Japon	Baron T. ISHIGURO	S. HIRAYAMA Marquis TOKUGAWA
Luxembourg	D' PRAUM	M. PESCATORE
Mexique....	J.-R. ASPE	Al. CUEVAS
Monténégro.	P. VOUTCHKOVITCH	F. JERGOVITCH
Norvège....	H. HEYERDAHL	LARSEN
Pays-Bas....	Prince des Pays-Bas, duc DE MECKLEMBOURG	H.-C. DRESSELHUYS
Pérou	D' B. SOSA	C. SOTOMAYOR

Comité International

Sociétés de la Croix-Rouge	Présidents	Vice-présidents ou secrétaires
Pologne	M ^{me} H. PADEREWSKA	Baronne H. DE BISPING.
Portugal	Général JOAQUIM MACHADO	G.-L. SANTOS FERREIRA
Prusse	VON WINTERFELD	LADEMANN
Roumanie . . .	A. MARGHILOMAN	E. NACIAN
Russie ¹	—	—
Saxe		MEHLIG
Serbie	Col. D' M. BORISSAVLJEVITCH	D' T.-V.-M. SOUBOTITCH
Suède	Prince Charles, duc DE VESTROGOTHE	Axel HUTTKRANTZ
Suisse	Col. BOHNY	D' ISCHER
Turquie	HUSSEÏN HILMI PACHA	D' RIFAAT BEY
Uruguay	A. RAMOS DE SEGARRA	J.-C. DE MIRO
Vénézuéla . . .	D' VILLAVICENCIO	D' T.-A. RISQUEZ
Wurtemberg	Gén. VON STRCEBEL	VON RITTER
Tchécoslovaquie	D' Alice-G. MASARYKOVA	D' L. PROCHAZKA

Ligue

Publications.

Bulletin de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. (Vol. I, N° 6. Genève). — (Genève, impr. Sonor), décembre 1919. In-4, 8 p.

Le Bulletin n° 6 de la Ligue donne le texte de la convocation du premier Conseil général (2 mars 1920), déjà signalé ici². Il publie une série de documents relatifs à la lutte antityphique en Pologne, lettre de remerciements de la Croix-Rouge polonaise (15 novembre), motion d'appréciation du comité de l'Office international d'hygiène publique (30 octobre),

¹ La dissolution du Comité de la Croix-Rouge par la révolution (t. XLIX, 1918, p. 298) et l'absence de reconstitution définitive d'une société reconnue et régulièrement accréditée auprès des neutres, suspendent toute indication pour ce pays.

² Voy. *Bulletin international*, t. L, 1919, p. 1523.